



**Site classé**  
patrimoine national



# VALLON DE LA JARJATTE

Drôme

## Données administratives

Nom officiel : le site formé par le Vallon de la Jarjatte

Date de classement : 24/01/2012

Département : Drôme

Communes : LUS LA CROIX HAUTE

Superficie : 3000 ha

## Type d'intérêt

paysage

## Description

Le vallon de la Jarjatte se situe à l'extrémité est du département de la Drôme, en limite des Hautes-Alpes. Adossé au massif du Dévoluy et dominé par le mont Rond (2453 m), point culminant du département de la Drôme, il est encadré de hautes falaises et d'aiguilles, dont celles de Lus qui sont l'élément identitaire du paysage communal. On y accède, depuis la plaine de Lus-la-Croix-Haute, par une cluse encadrée par deux grands versants boisés.

Le vallon de la Jarjatte constitue un grand paysage de montagne formant un ensemble naturel grandiose et remarquable façonné au fil du temps par les hommes qui l'habitent. C'est aussi un paysage de vallée et d'eau dans lequel le Buëch sculpte en permanence la géographie. Façonné par l'activité agricole et marqué par la présence humaine, en contraste avec le haut des versants boisés et avec les falaises et massifs rocheux qui le dominent, c'est un espace encore préservé et recherché pour la qualité de ses paysages.

Le classement de ce site est une reconnaissance du pittoresque de ce vallon et du travail effectué par l'ensemble des acteurs locaux pour sa sauvegarde.

Le périmètre de classement considère le vallon de la Jarjatte dans son entité géographique et paysagère, depuis le resserrement de la cluse de Trabuëch jusqu'au fond du vallon. Il s'étend jusqu'aux lignes de crête et englobe les versants protégeant les abords de l'entrée du vallon. Le périmètre inclut notamment le hameau de la Jarjatte, situé en rive gauche du Buëch, petit hameau de montagne dont l'aspect très groupé forme un ensemble assez harmonieux. D'autres hameaux et constructions se disséminent dans le fond de vallon. Les équipements sont peu nombreux - une station de ski familiale construite dans les années cinquante comprenant 4 téléskis, un centre de vacances, un camping d'une vingtaine d'emplacements - et s'intègrent dans le paysage environnant.

## **Accès**

Ouverture au public : Oui

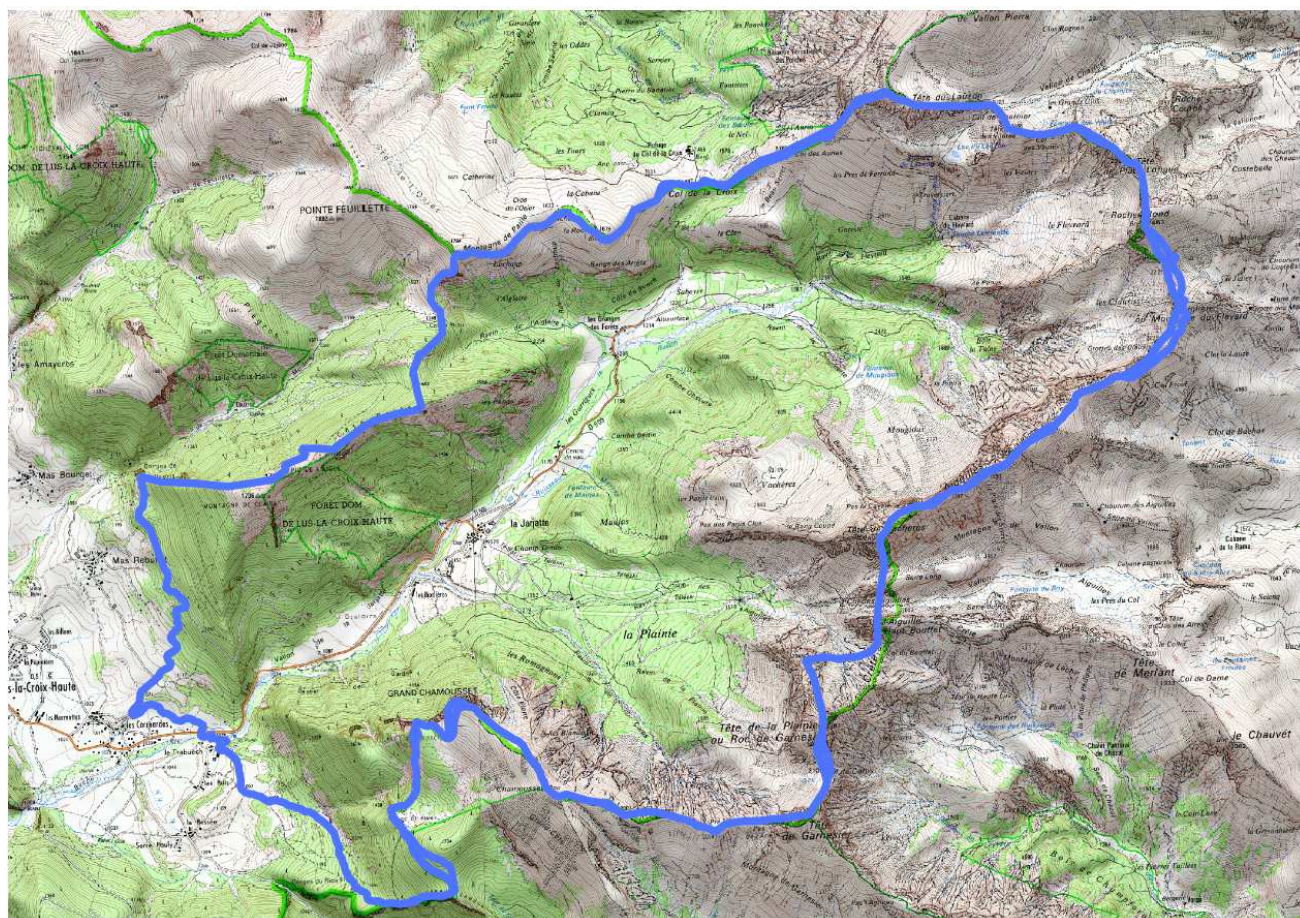
## **Tourisme**

Site très touristique de part la présence d'une station de ski avec activités hiver comme été, activités équestres, colonie de vacances, campings  
Départ de nombreuses randonnées  
Présence de gîtes et chambres d'hôtes

## **Autres observations**

Le vallon de la Jarjatte était en partie site inscrit depuis 1948 et reste couvert par un site Natura 2000. La commune, dans sa totalité, est incluse dans le périmètre du parc naturel régional du Vercors.

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2014